

Place Publique

Lettre mensuelle



UDC-Genève – Case postale 6520 – 1211 Genève 6
www.udc-ge.ch secretariat@udc-ge.ch 022 / 735 41 35

Céline Amaudruz, nouvelle présidente:
**"Plus Suisse que moi...
tu meurs!"**



*Céline Amaudruz, 31 ans, célibataire, cadre bancaire, députée et, depuis l'assemblée générale du 30 août, présidente de la section UDC-Genève.
Interview de la first Lady.*

- **Vie privée, vie professionnelle, vie politique, la coupe est-elle pleine?**
- Oui, à ras bord! Juste encore un peu de temps pour le sport équestre, le ski et la natation. Mais j'admets que l'engagement politique a pris une grande place dans ma vie. La campagne électorale pour le Grand Conseil m'a enthousiasmé. Depuis mon élection, mon engagement n'a fait que croître. C'est presque naturellement que je me suis portée candidate à la présidence de notre section.
- **Votre discours lors de l'assemblée générale a rassemblé les thèmes UDC. Était-ce un discours de circonstance?**

Dans ce numéro :

Votation du 26 septembre	
4e révision de l'assurance-chômage	2
Assemblée générale du 30 août	3
L'UDC-Vernier se présente	4
Le point sur la Constituante	5
Interview minute: Philippe Guénat	6

- Je veux plus de sécurité pour Genève (voir ci-dessous), je suis pour le secret bancaire et je suis opposée à l'adhésion de la Suisse à l'UE. Avec cela, on fait une bonne militante. J'adore la fondue, le ski et le jass. Voilà de quoi faire une bonne présidente...

- **Députée depuis une année, quel regard portez-vous sur la politique genevoise?**

- Hors du sérail politique, on se dit que l'on va faire bouger tout ça et rapidement! Une fois élue, la réalité vous rattrape et tout devient beaucoup plus compliqué. Et beaucoup plus lent. Comme la Justice!

- **Vous voilà à pied d'oeuvre. Par quoi allez-vous commencer?**

- Tout d'abord, je veux apporter la paix! Cesser les polémiques, les querelles et les rancoeurs de toutes sortes. Le message de l'assemblée générale est très clair: place à la politique! Ensuite, rassembler nos forces. Je veux être présente sur le terrain, avec nos sections communales. Je veux entourer nos militants. Ce n'est pas derrière un bureau que l'on remporte des élections, mais sur le terrain!

(voir également notre article en page 3)

Grand Conseil : Plus de sécurité = plus de policiers !

Avec 103 km de frontières ouvertes depuis l'adhésion à Schengen, Genève est devenu un eldorado du crime. La situation est devenue insoutenable et les chiffres parlent d'eux-mêmes : avec 143,3 infractions au code pénal pour 1000 habitants, le canton de Genève détient le record national en matière de criminalité. Nulle recette miraculeuse: pour lutter efficacement contre la criminalité, il faut davantage

de policiers. C'est fort de ce constat que Céline Amaudruz a déposé deux textes parlementaires ayant pour objectif de porter progressivement l'effectif de la gendarmerie à 1'500 personnes. Soit une augmentation de 500 gendarmes dans un délai maximal de 10 ans.

Aux yeux de l'UDC-Genève, le droit à la sécurité n'est

Votations du 26 septembre

Loi sur l'assurance-chômage

Art. 90c Risque conjoncturel

Si, à la fin de l'année, la dette du fonds de compensation atteint ou dépasse 2,5% de la somme des salaires soumis à cotisation, le Conseil fédéral doit présenter, dans un délai d'un an, une révision de la loi introduisant une nouvelle réglementation du financement. Il augmente au préalable de 0,5 point de pourcentage au maximum le taux de cotisation fixé à l'art. 3 al. 2 et le salaire soumis à cotisation jusqu'à deux fois et demie le montant maximum du gain assuré. La cotisation perçue sur la tranche de salaire située entre le montant maximum du gain assuré et deux fois et demie ce montant ne peut dépasser 1%.

L'assurance chômage aura accumulé 7 milliards de francs de dettes à la fin juin, et 8 milliards d'ici la fin de l'année. Cette situation problématique résulte du fait que le nombre moyen des chômeurs au cours de ces années a été plus élevé qu'attendu. Il manque ainsi chaque année près d'un milliard de francs dans les caisses, et l'assurance n'est pas en mesure de retrouver l'équilibre financier ni de réduire son endettement.

Afin de remédier à cette situation, le Parlement a adopté une révision qui demande un effort à toutes les parties prenantes. Les salariés et les entreprises paieront plus de cotisations. Par ailleurs, la cotisation de solidarité de 1% sur les hauts revenus sera réintroduite. De l'autre côté, les prestations resteront pour l'essentiel inchangées. Mais le principe d'assurance sera renforcé. Ainsi, pour toucher des indemnités pendant une année et demie, il faudra avoir cotisé durant un an et demi aussi.

La 4^e révision de l'assurance chômage est un compromis qui permet de rétablir l'équilibre financier sans remettre en question les prestations de base, ni augmenter trop lourdement les prélèvements sur les salaires. En comparaison internationale, les prestations restent généreuses et continuent de représenter 70 ou 80% du salaire. La cotisation de solidarité sur les hauts salaires permet de désendetter l'assurance.

Le volet des économies touche certes les assurés les plus jeunes. Mais ce sont aussi les assurés qui

décrochent le plus rapidement un emploi. Et dans le cadre du programme de stabilisation conjoncturelle, le Parlement a adopté toute une série de mesures destinées spécifiquement aux jeunes. De manière générale, l'assurance chômage maintient les autres mesures destinées à combattre le chômage, comme l'aide aux personnes au chômage tout au long de leur recherche d'emploi, le chômage partiel, les aides financières destinées à favoriser l'accès au marché du travail ou encore les aides à la formation continue. Ces mesures sont maintenues et continueront d'être appliquées.

Si cette révision de l'assurance chômage, combattue par le parti socialiste et les syndicats, ne devait pas être acceptée, le Conseil fédéral serait néanmoins contraint d'agir, car la loi l'y oblige. A ce moment, les cotisations salariales augmenteraient plus fortement, soit jusqu'à 2,5%. L'effort porterait ainsi entièrement sur les salariés et les entreprises. Les salariés auraient moins d'argent dans leur porte-monnaie à la fin du mois et les entreprises verraient les coûts salariaux augmenter plus lourdement.

Ce ne serait bon ni pour le marché de l'emploi (et donc les chômeurs), ni pour la reprise et la croissance.

- Désendetter l'assurance chômage;
- Limiter la hausse des cotisations salariales;
- Favoriser l'emploi et la reprise

OUI À LA 4^E RÉVISION DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE !

Asile et étrangers : l'UDC lance une grande consultation populaire

• Depuis toujours de nombreuses étrangères et de nombreux étrangers ont cherché en Suisse une nouvelle patrie, qu'il s'agisse de réfugiés ou de personnes en quête de travail. L'économie suisse était et est toujours tributaire des travailleurs étrangers. Sans eux, nombre d'entreprises de notre pays n'auraient pas eu le succès qu'elles ont connu. Voilà pourquoi la Suisse a toujours accueilli généreusement, mais de manière contrôlée, des travailleuses et travailleurs étrangers en leur offrant de bonnes perspectives professionnelles et personnelles. Notre pays a aussi toujours répondu présent quand il s'agissait d'accueillir et d'offrir protection à d'innombrables réfugiés et familles en quête de sécurité. La tradition humanitaire de la Suisse est reconnue à juste titre dans le monde entier.

• L'UDC a donc décidé de lancer une consultation pour inviter la population à définir les principes fondamentaux d'une politique digne de ce nom à l'égard des étrangers. Ce document sert de base à cette discussion. Il décrit la politique que l'UDC entend mener dans ce domaine.

• Ce document est aussi censé lancer un large débat sur les mesures à prendre pour régler les problèmes provoqués par une immigration excessive. Nous vous invitons donc à nous faire part de vos suggestions et surtout à vous prononcer sur les propositions du questionnaire figurant au cœur de cette brochure. Vous pouvez aussi vous exprimer au moyen du sondage en ligne (www.udc.ch). **Engagez-vous pour notre Suisse! Un grand merci d'avance.**

Céline Amaudruz succède à Eric Leyvraz

C'est une assemblée générale particulièrement fournie, réunie à Meyrin jusqu'à tard dans la soirée du 30 août 2010, qui a porté la députée **Céline Amaudruz** (31 ans) à la tête du parti cantonal. A la veille de la campagne pour le renvoi des criminels étrangers et celle des élections communales et nationales de 2011, **Eric Leyvraz** se voit déchargé à sa demande de la fonction présidentielle mais reste membre de la direction en place. Celle-ci comprend également les deux conseillers nationaux **André Reymond** (nouveau) et **Yves Nidegger**, les anciens députés **Gilbert Catelain** et **Philippe Guénat** (trésorier), le constituant **Michel Amaudruz**, le conseiller municipal **Didier Schweizer** (Meyrin) et le chef de campagne **Patrick Hulliger**.

Les débats se sont déroulés sous l'œil d'abord inquiet puis rassuré de l'UDC Suisse, représentée par le coordinateur romand **Claude-Alain Voiblet**.

Portée par le constituant Ludwig Muller et l'ancien président des jeunes Xavier Schwitzguébel, une tentative de renouveler complètement la direction du parti s'est heurtée à une fin de non recevoir de la part de l'assemblée générale qui a massivement voté la confirmation de l'ordre du jour proposé par la direction. Dans un esprit d'apaisement, la base du parti a accepté la réintégration de Soli Pardo sollicitée par le constituant qui recourait contre son exclusion prononcée en mai 2010.

Première femme élue à la présidence de l'UDC Genève, Céline Amaudruz a obtenu le meilleur score jamais atteint par ses prédécesseurs masculins, soit 97 voix (contre 17 à Ludwig Muller qui s'est retiré de la compétition). Ce résultat et le nombre de participants à l'assemblée (plus de 120) reflète la croissance en nombre des membres du parti qui a enregistré une dizaine d'adhésions chaque mois, en moyenne, depuis mars de cette année.

Forte de ce soutien, Céline Amaudruz a affirmé sa détermination à conduire le parti sur le chemin du succès que méritent ses thèmes de campagne, la sécurité et l'aménagement.

L'UDC-Vernier est dans les starting block



Quatre conseillers municipaux siègent depuis 4 ans à Vernier, il n'existait cependant pas de section UDC formellement constituée. Depuis le 15 juin 2010, c'est chose faite. Pour diriger cette nouvelle section, les personnes suivantes ont été désignées : **Christina Meissner**, présidente ; **Antoine Bertschy**, vice-président, tous deux députés au Grand Conseil; **Félix Schneebeli**, secrétaire ; **Ruth Kaelin**, trésorière et conseillère municipale. Font également partie de la direction les 3 autres conseillers municipaux UDC, **Gilbert Besson**, **Mikaël Meyer**, **Stéphane Valente** et **Valérie Cuenca** également conseillère municipale, qui a rejoint depuis peu l'UDC et enfin **Désirée Strasser**.

Ensemble, nous nous réjouissons de poursuivre notre engagement politique et de continuer à défendre activement les intérêts et la qualité de vie des habitants de notre commune.

Notre bilan

- Une dizaine de motions, interpellations et résolutions pour plus de sécurité, et pour promouvoir des projets de qualité à même de rehausser l'image et les revenus de la commune.

Nos engagements

- Assainir les finances communales avant tout. Notre commune, la plus pauvre du canton, doit gérer avec davantage de parcimonie ses deniers publics, attribuer un pourcentage fixe du budget au remboursement de l'énorme dette publique et soumettre les dépenses élevées au référendum populaire.
- Privilégier l'implantation d'entreprises à haute valeur ajoutée et refuser les infrastructures génératrices de nuisances, qu'il s'agisse d'entreprises ou de nouveaux centres pour réfugiés ou d'incarcération. Mieux utiliser les zones industrielles existantes pour éviter le gaspillage du sol.
- Favoriser la création d'emplois et l'embauche de résidents, notamment chômeurs, par exemple en exonérant de la taxe professionnelle les entreprises qui y contribuent fortement.
- Poursuivre la politique environnementale de la commune mais encourager aussi les mesures prises à titre individuel comme la préservation des espèces indigènes, les économies ou la production d'énergie.
- Veiller à un juste équilibre entre logements sociaux, à loyer libre ou l'habitat individuel afin de garantir les revenus fiscaux et éviter les ghettos.
- Maintenir de bonnes connections aux réseaux des transports collectifs tout en cessant de péjorer davantage la mobilité individuelle, offrir par exemple des places de parc à prix préférentiel pour les habitants.
- Augmenter les effectifs de la police municipale, et surtout sa présence sur le terrain.
- Pratiquer la tolérance zéro en matière de délinquance et de déprédation. Astreindre au travail en faveur de la collectivité tous les contrevenants.
- En matière d'emplois sociaux, privilégier ceux qui contribuent à l'intégration et au contrôle des abus en matière d'aide sociale.
- En résumé, offrir un retour sur investissement à tous les habitants et notamment à ceux qui contribuent aux revenus de la commune en leur assurant une meilleure sécurité et donc une meilleure qualité de vie.

Constituante : "les droits politiques sont inséparables de la nationalité"

Les séances plénières de la Constituante ont commencé depuis une année. **Place Publique** s'est entretenue avec l'un des constituants du groupe UDC, **Jacques Pagan**.

Quelles sont priorités pour les Constituants UDC?

- Les constituants UDC ne cessent de se battre pour soutenir que les droits politiques sont inséparables de la nationalité et que le droit de vote est un privilège octroyé au citoyen pour lui permettre d'assumer les devoirs inhérents à cette charge qu'il ne partage absolument pas avec les étrangers. Ils luttent également pour l'élargissement de l'exercice des droits populaires en refusant la hausse, voulue par la droite, du nombre des signatures pour les initiatives et référendums cantonaux et municipaux. Ils entendent également renforcer le rôle des partis politiques - à l'exclusion de celui du monde associatif - par rapport au pouvoir politique et à l'emprise que les médias n'ont de cesse d'exercer sur la formation politique de l'opinion publique. La tâche, rude et ingrate, n'a pas débouché, pour l'instant, sur des résultats favorables, mais la lutte continue conformément au programme démocratiquement voté par la section genevoise de l'UDC. C'est dans le même esprit et avec la même conviction patriotique que, j'en suis sûr, les constituants UDC se détermineront, positivement ou négativement, sur l'ensemble des thèses qui seront exprimées tout au long des travaux qu'il reste à accomplir.

Un regret à ce stade du difficile enfantement d'une nouvelle constitution : l'absence totale des groupements et associations patriotiques de droite dans la procédure de consultation. Aucun organisme vantant les mérites de la patrie et de ses institutions ne s'est manifesté, alors que de nombreux groupuscules ont fait entendre leurs voix du côté de la gauche, par exemple en faveur du droit de vote et d'éligibilité des étrangers ou de la parité hommes-femmes pour les élections.

Après un peu plus d'une année de travaux, quel bilan pour le groupe?

- Il est trop tôt pour tirer le moindre bilan. A la phase première du travail en commission succède

le travail en plénière qui remet tout en cause, circonstance dont il découle que personne n'est, pour l'instant, satisfait des résultats obtenus. A ce stade de la procédure, il paraît impossible de décider à coup sûr qu'une nouvelle constitution pour Genève verra le jour en 2012, bien au contraire.

Dans quel état d'esprit abordez-vous l'avant-projet de Constitution?

- Il n'est pas question de soumettre à la population un avant-projet de constitution dans six mois. Il est seulement question d'interroger la population sur ce qu'elle pense de certaines positions de principe énoncées à ce jour par la majorité des constituants. Le fond (quelles questions poser?) et la forme (comment transmettre ces questions?) de cette consultation ne sont pas encore connus; ils font actuellement l'objet de discussions en commission avant d'être transmis au bureau de l'assemblée constituante pour suite utile.

- On constate que le travail en séance plénière remet assez systématiquement en cause les résultats dégagés en commission. Cette situation est à l'origine de vives critiques émanant de la gauche qui pensait naïvement que les prises de position adoptées en commission (souvent à une forte majorité des voix, voire à l'unanimité de celles-ci) étaient, par nature, inattaquables. Pour preuve, le communiqué que la CGAS vient d'adresser aux constituants. Il est vrai que la commission thématique 1 a procédé à la liste complète et détaillée des libertés et droits fondamentaux - au lieu de s'en tenir à des principes généraux - ce que l'assemblée plénière de la Constituante s'est empressée de corriger. Ce communiqué fait erronément table rase du fait que nombre de droits fondamentaux n'ont pas été repris par celle-ci en fonction du fait qu'ils étaient déjà conférés par le droit fédéral et que le rappel de leur existence ne se justifiait donc pas.

La Suisse ne doit pas adhérer à l'Union européenne

André Reymond, Conseiller national

Le peuple helvétique ne veut pas d'une Europe en plein naufrage. Une Europe en faillite financière où les déficits publics explosent et où la rigueur s'installe, au risque de tuer une timide reprise !

18 ans après le refus de l'EEE, notre économie se porte à merveille. Nos exportations sont en pleine croissance et notre monnaie est plus forte que jamais.

On nous prédisait le chômage et la crise économique, jamais la Suisse n'a créé autant d'emplois !

Une adhésion à l'Union européenne signifierait-elle la fin de notre indépendance ?

L'adhésion à l'Union Européenne signifierait une contribution annuelle de plusieurs milliards dans des fonds européens qui dilapident en pure perte les finances communautaires.

Une adhésion à l'Europe amènerait encore plus de chômeurs européens dans notre pays, sans parler des mendiants et des voleurs qui nous arrivent de toute l'Europe orientale en vertu des accords de Schengen.

Aujourd'hui comme hier, il faut refuser l'adhésion à l'Union Européenne !

Et pour que cela soit bien clair, il faut que notre gouvernement fédéral retire, une fois pour toutes, la demande d'adhésion que le peuple refusera autant de fois que nécessaire !

Interview minute : Philippe Guénat



- Eric Bertinat : **Hotelier connu, député durant la précédente législature (2005-2009) et trésorier, n'est-ce pas trop lourd pour un seul homme?**

- Philippe Guénat : La réponse est oui. C'est pourquoi, malgré une bonne élection au Grand Conseil en 2005, je ne me suis pas représenté en octobre 2009. Je suis trésorier depuis avril 2009, à la demande de l'ancien président Soli Pardo. Cela a été une charge supplémentaire pour moi, étant très pris par les travaux de commission sur la baisse de la LIPP. Depuis janvier 2010, libre de tout mandat politique, je me suis totale-

ment investi pour reprendre la comptabilité et redresser les finances de notre parti. Je pense avoir bien réussi. La Chancellerie de l'Etat, qui vérifie nos comptes, m'a félicité pour la bonne tenue de nos comptes et, récemment, un journaliste, m'a félicité pour la transparence de notre comptabilité: nous sommes le seul parti capable de fournir la liste de nos donateurs, ainsi que la loi l'exige.

- **La situation financière de notre parti a fait l'objet de nombreux débats internes. Avons-nous quitté les chiffres rouges?**

- Nos finances sont en convalescence. Avec l'élection d'un nouveau comité directeur, nous avons décidé d'un traitement de choc pour y parvenir. Nous avons dû revoir la configuration de notre secrétariat et couper dans de nombreuses dépenses. Depuis le mois de juin, nous avons retrouvé les chiffres noirs.

- **Vous avez fait des promesses concernant le budget consacré aux élections municipales. Les tiendrez-vous?**

- J'avais promis un minimum de 75'000 francs pour les élections du printemps prochain. Nos sections auront le financement promis. A elles de faire en sorte que cet argent rapporte!